



Building a Europe  
for and with children  
Construire une Europe  
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 27 juillet 2022  
CDENF(2022)AR02

---

## Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)

Rapport abrégé de la 5<sup>ème</sup> réunion plénière  
(Strasbourg, 4-6 juillet 2022)

---

### Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) a tenu sa cinquième réunion plénière à Strasbourg en format en ligne du 4 au 6 juillet 2022, sous la présidence de Mme Maria-Andriani Kostopoulou (Grèce).

L'ordre du jour tel qu'adopté au début de la réunion figure en annexe. Le rapport complet de la réunion, y compris la liste des participants, sera disponible sur la page web du CDENF dès son adoption par le Comité.<sup>1</sup>

Lors de sa réunion plénière, le CDENF a pris les décisions et actions suivantes :

### Approbation du rapport de réunion de la session plénière consacrée aux droits des enfants dans la migration (1-3 février 2022).

#### Le CDENF :

- **approuve** le projet de rapport de réunion de sa deuxième session plénière consacrée aux droits des enfants dans la migration (1-3 février 2022).

### Déclaration de la Présidente et du secrétariat

#### Le CDENF :

- **prend note** des informations fournies par la Présidente et le Secrétariat.

### Plan de travail du CDENF : Aperçu des principales activités, priorités et réunions

#### Le CDENF :

- **examine et approuve** son plan de travail pour la première période biennale de son mandat (2022-2023).

---

<sup>1</sup> [www.coe.int/cdenf](http://www.coe.int/cdenf)

## **Examen de la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021)**

### **Le CDENF :**

- **prend note et échange** sur le rapport de mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021) et, sans autre commentaire, **charge** le Secrétariat de soumettre le rapport de mise en œuvre au Comité des Ministres pour information.

## **Mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)**

### **Le CDENF :**

- **prend note** du rapport sur la Conférence de lancement à haut niveau de la Stratégie (Rome 7-8 avril 2022), accueillie et coorganisée par la présidence italienne du Comité des ministres, et **échange** sur les résultats et les conclusions ;
- **prend note** des documents opérationnels en cours de préparation par le Secrétariat pour faciliter le suivi de la mise en œuvre de la stratégie.

### **Objectif stratégique 1 : protéger tous les enfants contre la violence**

#### **Le CDENF :**

- **apprécie** le progrès réalisé par le groupe de travail sur les réponses à la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE) envers un projet de recommandation sur le renforcement des systèmes de signalisation sur la violence à l'égard des enfants et son projet d'exposé des motifs ;
- **prend note** des deux textes **et les commente afin de** fournir des orientations en vue de leur finalisation;
- **convient d'envoyer de plus amples commentaires** sur les deux projets de texte par écrit avant le 4 septembre 2022.

### **Objectif stratégique 2 : Garantir l'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants**

#### **Le CDENF :**

- **prend note** des informations fournies sur le séminaire intitulé "Intervention précoce sur les enfants intersexués - Promouvoir les droits de l'enfant", organisé par le Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) le 31 mai 2022, avec la participation active d'un membre du bureau du CDENF ;
- **prend note** de l'information présentée par la présidente du CDBIO sur le suivi possible du séminaire et **exprime** son intérêt pour une collaboration ultérieure sur cette question avec le CDBIO ;
- **examine et approuve** une note conceptuelle sur l'accès des enfants à des soins de santé mentale de qualité et **charge** son secrétariat de prendre les mesures appropriées en vue de l'élaboration d'une étude cartographique.

### **Objectif stratégique 3 : Garantir l'accès aux technologies et leur utilisation sûre pour tous les enfants**

#### **Le CDENF :**

- **entend** une présentation de la Directrice *International Advocacy* de la Fondation 5Rights sur les défis que posent les technologies de l'intelligence artificielle en matière de droits de l'homme pour les enfants ;
- **prend note** des informations fournies par le Secrétaire du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) sur les travaux pertinents à venir ;
- **souligne** l'importance d'inclure la perspective des droits de l'enfant dans les prochains travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine ;

- **examine, révisé et approuve** une note conceptuelle concernant un rapport sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle, et charge son secrétariat de prendre les mesures appropriées pour lancer la préparation du rapport.

#### ***Objectif stratégique 4 : Offrir une justice adaptée aux besoins de tous les enfants***

##### **Le CDENF :**

- **prend note** d'une mise à jour effectuée par le président du Comité d'experts (CJ/ENF-ISE) sur les travaux en cours sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement, et se félicite du progrès accompli ;
- **décide d'examiner** le projet de recommandation lors de la 6<sup>ème</sup> réunion plénière du CDENF ;
- **se félicite** de l'organisation, dans le cadre de la présidence irlandaise du Comité des Ministres, d'une conférence internationale portant sur la thématique du CJ/ENF-ISE, y compris une audition des parties prenantes (Dublin, 3-5 octobre 2022) ;
- **prend note** des informations sur les résultats d'un séminaire en ligne sur la détermination et l'évaluation de l'intérêt supérieur et des droits des enfants dans les procédures de séparation des parents ou de placement, organisé par le Comité de la société civile sur les droits de l'enfant CINGO le 21 juin 2022 ;
- **prend note**, des travaux en cours pour la mise à jour du cours HELP sur la justice adaptée aux enfants, et du développement d'un outil d'évaluation sur la justice adaptée aux enfants par la Division des droits des enfants.

#### ***Objectif stratégique 5 : donner une voix à chaque enfant***

##### **Le CDENF :**

- **entend** une présentation par le Directeur de Child Rights Connect, sur les actions et les résultats de son organisation concernant les enfants défenseurs des droits de l'homme ;
- **examine et approuve** une note conceptuelle concernant un rapport sur les enfants en tant que défenseurs des droits de l'homme et **charge** son secrétariat de prendre les mesures appropriées pour lancer la préparation du rapport ;
- **prend note** des travaux menés conjointement avec le Comité directeur pour les droits de l'homme dans le domaine de la biomédecine et de la santé (CDBIO), au sein du groupe de rédaction sur les bonnes pratiques concernant la participation des enfants aux processus décisionnels sur les questions relatives à leur santé (BIO/ENF-CP), et se félicite du progrès accompli ;
- **convient** d'envoyer tout commentaire supplémentaire sur le projet de guide au Secrétariat avant le 5 août 2022\_;
- **convient** d'envoyer d'autres exemples pratiques, notamment en ce qui concerne le processus de décision individuel, avant le 5 août 2022.

#### ***Objectif stratégique 6 : Garantir les droits de l'enfant dans les situations de crise et d'urgence***

##### **Le CDENF :**

- **accueille** favorablement, lors d'un échange thématique sur la situation des enfants en Ukraine et en provenance de l'Ukraine, la présentation de la Représentante spéciale de la Secrétaire générale pour les migrations et les réfugiés, Mme Leyla Kayacik, sur les résultats de ses missions d'enquête dans les pays voisins ;
- **prend note** des informations fournies par le Secrétariat sur les activités pertinentes du Comité de Lanzarote et les activités de coopération liées aux enfants touchés par les migrations résultant du conflit ;
- **échange** sur la situation des enfants en Ukraine et en provenance d'Ukraine, en notant les principaux défis auxquels sont confrontés les États membres dans ce contexte, et réfléchi aux éventuelles actions de soutien de la part du CDENF ;
- **charge** son Bureau d'examiner les options possibles pour de futurs échanges sur des questions d'actualité.

- **adopte** le projet d'exposé des motifs du projet de Recommandation du Comité des Ministres sur les principes de droits de l'homme et lignes directrices en matière d'évaluation de l'âge des enfants dans le contexte de la migration, à transmettre au Comité des Ministres pour information avec son projet de Recommandation, tel qu'approuvé par le CDENF le 2 février 2022.

### Questions transversales

#### Le CDENF :

- **entend** une présentation sur une initiative sur la participation des enfants du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence contre les enfants ;
- **rappelle** les approches transversales promues par la Stratégie (égalité de genre, non-discrimination, participation des enfants) ;
- **entend** une présentation de la Représentante du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux sur les actions de promotion des ODD pour les enfants au niveau local.

### Coopération avec les organes pertinents du Conseil de l'Europe et d'autres organisations

#### Le CDENF :

- **prend note** des informations et des mises à jour fournies par les Secrétariats de différentes unités du Conseil de l'Europe (Comité de Lanzarote, Unité de coopération de la Division des droits de l'enfant), et par les représentants d'autres organes et organisations internationales et de la société civile (Assemblée parlementaire, Eurochild).

### Avis demandés par le Comité des Ministres

#### Le CDENF :

- **revise et approuve** un projet d'avis sur les recommandations 2225(2022) de l'APCE ;
- **approuve** un projet d'avis sur les recommandations 2227(2022) de l'APCE ;
- **convient d'envoyer tout commentaire supplémentaire sur le** projet d'avis sur la recommandation 2234 (2022) de l'APCE avant le 19 août 2022 en vue de son adoption ultérieure en procédure écrite.

### Méthodes de travail du CDENF

#### Le CDENF :

- **examine et approuve** les méthodes de travail proposées pour l'intégration des thèmes et la coopération entre les comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe ;
- **convient de reporter** la nomination des rapporteurs thématiques à sa 6<sup>ème</sup> réunion plénière.

### Élections (Bureau) et nominations (Rapporteurs)

#### Le CDENF :

- **élit, au scrutin secret,**
  - o Mme Rosário FARMHOUSE (Portugal) en tant que Présidente pour un mandat d'un an, renouvelable une fois ;
  - o Mme Ruzića BOŠKIĆ (Slovénie) en tant que Vice-Présidente pour un mandat d'un an, renouvelable une fois ;
  - o Mme Solvor BÄCKLUND (Norvège) en tant que membre du Bureau pour terminer le mandat de Mme Boskić après son élection en tant que Vice-Présidente (jusqu'au 31 décembre 2023). Ce mandat peut être renouvelé une fois.

## **Demandes de statut d'observateur auprès du CDENF**

### **Le CDENF :**

- **examine** deux demandes de statut d'observateur, à la lumière de la proposition faite par son Bureau ;
- **décide d'accorder le statut d'observateur** à "Hope for Children CRC policy center" ;
- **décide de ne pas accorder le statut d'observateur** à "Hope and Homes for Children".

### **Questions diverses**

### **Le CDENF :**

- Exprime sa gratitude à la Présidente sortante pour son travail dévoué et son engagement de longue date à la cause du CDENF et, plus généralement, à la promotion des droits de l'enfant au Conseil de l'Europe.

### **Date et lieu de la prochaine réunion**

### **Le CDENF :**

- **prend note** des dates suivantes des prochaines réunions :
  - **26 septembre 2022** (Paris) : 8ème réunion du Bureau du CDENF ;
  - **15-17 novembre 2022** (Strasbourg/hybride) : 6<sup>ème</sup> réunion plénière du CDENF.

### **Approbation du rapport de réunion abrégé**

### **Le CDENF :**

- Approuve le présent rapport abrégé sous forme de compte rendu écrit après la réunion.

## Annexe

### Ordre du jour

- 
1. **Ouverture de la réunion**

---

  2. **Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

---

  3. **Approbation du rapport de réunion de la session plénière consacrée aux droits des enfants dans la migration (1-3 février 2022)**

---

  4. **Déclaration de la Présidente et du secrétariat**

---

  5. **Plan de travail du CDENF : Aperçu des principales activités, priorités et réunions**

---

  6. **Examen de la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021)**

---

  7. **Mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)**
    - 7.1 **Conclusions de la Conférence de lancement à haut niveau de la Stratégie (Rome 7-8 avril 2022), organisée par la présidence italienne du Comité des Ministres**

---

    - 7.2 **Elaboration d'outils de mise en œuvre facilitant le suivi de la Stratégie et l'établissement de rapports sur celle-ci**

---

    - 7.3 **Objectif stratégique 1 : Protéger tous les enfants contre la violence**

Projet de recommandation et projet d'exposé des motifs sur le renforcement des systèmes de signalisation sur la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE)

---

    - 7.4 **Objectif stratégique 2 : Garantir l'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants**

Propositions pour le lancement de l'activité du CDENF sur l'intelligence artificielle

---

    - 7.5 **Objectif stratégique 3 : Garantir l'accès aux technologies et leur utilisation sûre pour tous les enfants**

Propositions pour le lancement de l'activité du CDENF sur l'intelligence artificielle

---

    - 7.6 **Objectif stratégique 4 : Offrir une justice adaptée aux besoins de tous les enfants**

Projet de recommandation(s) sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)

---

    - 7.7 **Objectif stratégique 5 : donner une voix à chaque enfant**

- 
- 7.7.1**    **Projet de guide de bonnes pratiques concernant la participation des enfants aux processus de décision sur les questions relatives à leur santé (BIO/ENF-CP)**
- 7.7.2**    **Propositions pour le lancement de l'activité du CDENF sur les enfants comme défenseurs des droits de l'homme**
- 7.8**       **Objectif stratégique 6 : Garantir les droits de l'enfant dans les situations de crise et d'urgence**
- 
- 7.8.1**    **Echange thématique sur la situation des enfants en Ukraine et en provenance d'Ukraine**
- 
- 7.8.2**    **Evaluation de l'âge des enfants dans la migration**
- 
- 8.**        **Questions transversales**
- 
- 9.**        **Coopération avec les organes pertinents du Conseil de l'Europe et d'autres organisations**
- 
- 10.**      **Avis demandés par le Comité des Ministres**
- 
- 11.**      **Méthodes de travail du CDENF**
- 
- 12.**      **Élections (Bureau) et nominations (Rapporteurs)**
- 
- 13.**      **Demandes de statut d'observateur auprès du CDENF**
- 
- 14.**      **Questions diverses**
- 
- 15.**      **Date et lieu de la prochaine réunion**
- 
- 16.**      **Approbation du rapport de réunion abrégé**
-